



Fiscalité & Comptabilité

Notre cabinet est spécialisé en Conseil Fiscal et Expertise Comptable pour les sociétés, les indépendants et particuliers.

Nous prenons en charge l'ensemble des opérations liées à votre comptabilité et à votre fiscalité, mais aussi à la création de votre entreprise et à sa gestion.

Nos atouts, un conseil de qualité, une grande disponibilité, des missions parfaitement exécutées et la prise en charge de vos dossiers en privilégiant vos intérêts et votre sécurité.

Le cabinet est situé à Ixelles au numéro 379 de l'Avenue Louise à proximité du Jardin Du Roi.

Ci-dessous, un panel non exhaustif de nos services :

1. Nos activités :

i. Comptabilité :

L'établissement du plan comptable en fonction de la mission confiée et son adaptation eu égard aux développements des activités.

Une comptabilité en partie double / simplifiée limitée aux obligations tva.

L'établissement de la situation comptable et ce pour chaque trimestre.

La situation comparative, sur trois ans, pour fin septembre de chaque année.

La tenue à jour des tableaux d'amortissements.

La tenue à jour du journal des inventaires.

Projet et clôture des comptes.

ii. Droit des sociétés :

L'établissement des projets de rapports, conformément aux dispositions légales.

Le suivi des rapports.

L'établissement des comptes annuels à publier (bilan, compte de résultat, bilan social, annexe et commentaire).

Le dépôt des comptes annuels, à la Banque Nationale de Belgique.

iii. T.V.A. :

L'établissement et l'introduction des déclarations T.V.A.

L'information des provisions à payer.

L'établissement et l'introduction des listings.

Présence/représentation lors des contrôles ainsi que réponses aux demandes de régularisations, procès-verbaux,... émanant de l'administration de la T.V.A.

iv. Impôts des personnes physiques / sociétés :

Etablissement des formulaires et annexes nécessaires à la déclaration de l'impôt des personnes physiques et l'impôt des sociétés.

Calcul provisoire du solde à payer/à recevoir relatif à l'impôt.

Le suivi des paiements anticipés d'impôt.

Remplir tous les formulaires et documents auxquels le contribuable est tenu de par la loi fiscale : entre autres déclarations 325 et fiches 281.

Assistance dans le cadre de ses obligations fiscales, par exemple :

- Réponse aux demandes d'informations ;
- réponse aux avis de rectification ;
- établissement et introduction des réclamations.

v. Droit social :

Calcul des salaires et traitements par trimestre, établissement des déclarations ONSS et des déclarations au précompte professionnel en relation avec le secrétariat social.

Etablissement de tous les documents et déclarations relatifs à la législation sociale en relation avec le secrétariat social.

La communication mensuelle des données relatives aux salaires à l'attention du secrétariat social.

vi. Droit des copropriétés :

Toutes missions légales ainsi que celles qui lui sont conférées par le règlement de copropriété.

Missions de contrôles, désignées par l'Assemblée Générale, des comptes des copropriétés (suivant la loi du 30 juin 1994 et nouvelle loi sur les copropriétés 2010 Art 577-8/2).

vii. Divers :

Taxe Shelter.

Représentation fiscale.

Accompagnement lors de la création de société (plan financier, documents administratifs, ...).

Archivage des dossiers.

2. Nos Tarifs forfaitaires :

Nous travaillons essentiellement au taux horaire.

Possibilité également de facturer au forfait. Ceux-ci sont calculés au cas par cas en fonction des points suivants :

- Nombre de factures d'entrées par an ;
- nombre de factures de sorties par an ;
- nombre de financier par an ;
- nombre de personnes salariés et/ou indépendantes ;
- complexité de l'activité.

Notre principale valeur ajoutée est le conseil comptable et surtout fiscal. Nos clients sont pris en charge par notre bureau et réseau de professionnels assurant un service de qualité tout en garantissant votre sécurité.

Nous programmons quatre réunions par an, afin d'évaluer les points suivants :

- Résultat du trimestre ;
- comparaison du résultat et des prévisions ;
- focus sur les forces et faiblesses de l'entreprise ;
- optimisation fiscale ;
- questions / réponses.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question,

Olivier Bourg
Associé

Gaëtan Chopin
Associé